

Élément déclencheur : *La rencontre de deux mondes distincts*

1. Regardez l'extrait du document audiovisuel publié le 5 février 2011 sur le site Internet du Monde.fr puis répondez aux questions suivantes.

Lien Internet: http://www.lemonde.fr/planete/article/2011/02/05/une-tribue-amazonienne-isolee-filmee-pour-la-premiere-fois_1475831_3244.html

1.1 Observez ce qui se passe et associez cinq mots au peuple autochtone que vous voyez sur ce documentaire :

- a.
- b.
- c.
- d.
- e.

1.2 Par groupe de trois, tentez de catégoriser les mots donnés :

| <u>Mots</u> | <u>Catégories</u> |
|-------------|-------------------|
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |

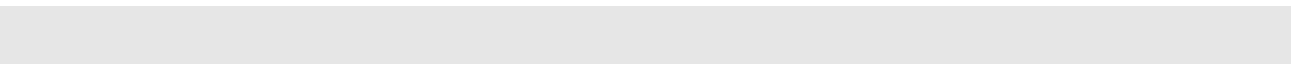
1.3 Après catégorisation, y a-t-il un thème général qui vous vient à l'esprit ?

1.4 Pouvez-vous citer des oppositions entre le monde moderne et ce peuple autochtone ? Si oui, lesquelles ?

| <u>Monde moderne</u> | <u>Peuple autochtone</u> |
|----------------------|--------------------------|
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |

1.5 Dites quelles tensions peuvent apparaître entre le monde moderne et ces peuples autochtones ?

1.6 Tentez, individuellement, de poser une question principale qui résume les tensions étudiées.



Unité problème 1 : États des lieux des ressources naturelles dans le monde

Focus sur ressources et énergie

Pour satisfaire les besoins illimités de l'être humain, il faut produire de l'énergie, elle-même nécessaire à la production de biens et services. Et tout ceci n'est alors possible que grâce à l'exploitation des ressources naturelles de la Terre. De fait, des interrogations surviennent...

- *Quelles sont ces ressources naturelles ?*
- *Où sont-elles extraites, ou sont-elles consommées?*
- *Pourquoi là ?*
- *Pour quelles utilisations?*
- *Quels sont leurs niveaux d'épuisement ?*

Pour répondre aux questionnements ci-dessus, une brève typologie des diverses ressources naturelles sera établie. Le niveau d'épuisement de ces ressources sera ensuite analysé.

I. État des lieux des ressources naturelles dans le monde

1. Typologie des ressources naturelles servant à produire de l'énergie

1.1 Quelques Définitions

On dénomme ressources naturelles les diverses ressources minérales ou biologiques nécessaires à la vie de l'homme et à ses activités économiques. Celles-ci peuvent être subdivisées en deux groupes distincts ¹:

Les ressources non renouvelables, constituées par les matières premières minérales et les combustibles fossiles, qui proviennent de gisements formés au cours de l'histoire géologique de la Terre et correspondant à un stock, par essence même, épuisables.

Les ressources renouvelables qui peuvent, en principe, être exploitées sans épuisement, étant capables de se régénérer en permanence.

Ces ressources-ci peuvent alors être considérées comme inépuisables que dans la mesure où le taux de prélèvement de celles-ci est inférieur à la productivité nette disponible, c'est-à-dire au taux de régénération. C'est une condition impérative à l'utilisation durable de telles ressources et, donc, à la sauvegarde des conditions de vie des générations futures.

Et de fait :

Une énergie renouvelable est une énergie produite à partir d'une ressource dite alors inépuisable.

Énergie non renouvelable est une énergie produite à partir d'une ressource qui ne se renouvelle pas à l'échelle d'une vie humaine. Cette ressource peut être le produit d'une décomposition et la

¹ Définition tirée du site Internet de l'encyclopédie Universalis, <http://www.universalis.fr/encyclopedie/ressources-naturelles>, consulté le 15 octobre 2014.

transformation de matières végétales sur des millions d'années ou alors sont présentes en quantité finie.

1.2 Citez des ressources naturelles que vous connaissez puis remplissez le tableau ci-dessous selon les catégories données.

| Nom de la ressource naturelle | Épuisable ou inépuisable | Utilisation | Si énergie = énergie renouvelable (ER) ou non renouvelable (ENR) |
|--------------------------------------|---------------------------------|------------------------|---|
| <i>Exemple : Soleil</i> | <i>Inépuisable</i> | <i>Énergie solaire</i> | <i>Énergie renouvelable</i> |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |

2. De quel type de ressources dépendons-nous ? État des lieux dans le monde.

2.1 Observez les documents ci-dessous puis répondez aux questions.

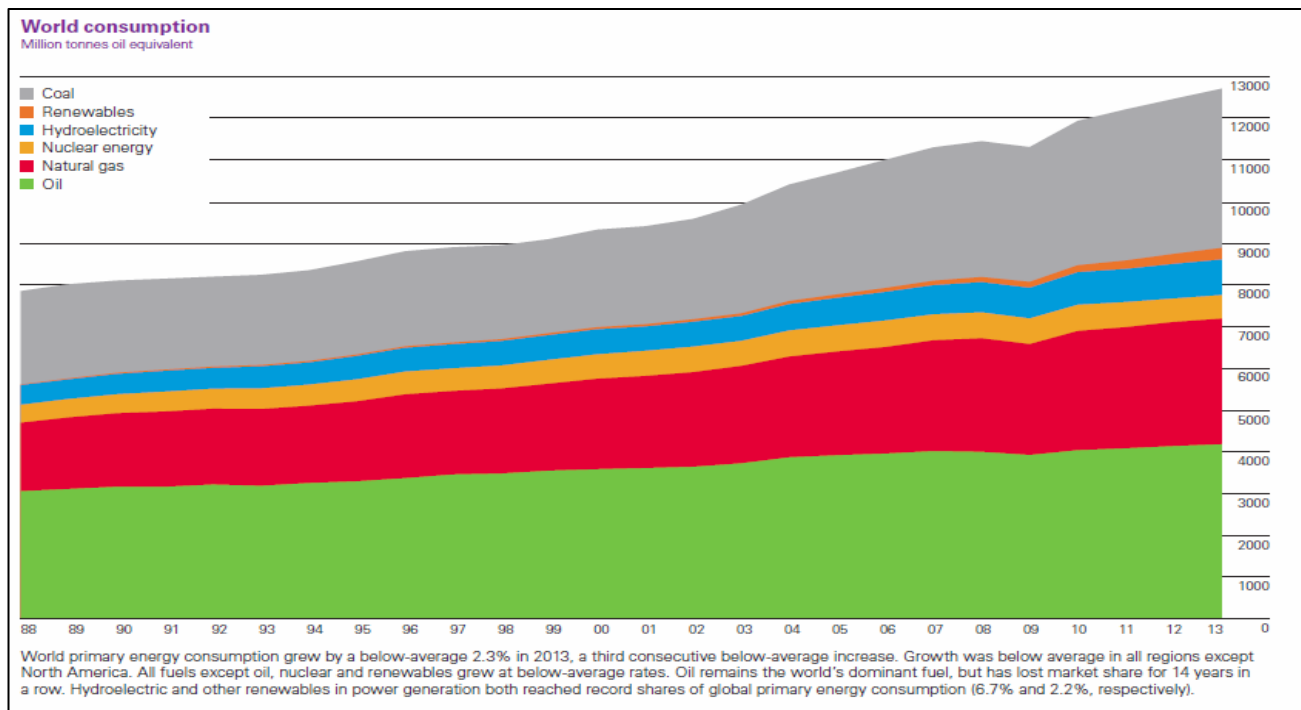
A. Réserves mondiales en 2013 par sources d'énergie²

| Ressources | Nombre d'années de production à ce rythme |
|----------------------------------|--|
| Pétrole | 53.3 |
| Gaz naturel | 55.1 |
| Charbon | 113 |
| Uranium | 81 |
| Hydraulique | - |
| Énergie éolienne | - |
| Solaire (photovoltaïque) | - |
| Biomasse | - |

² BP Statistical Review of World Energy June 2014, 63th edition

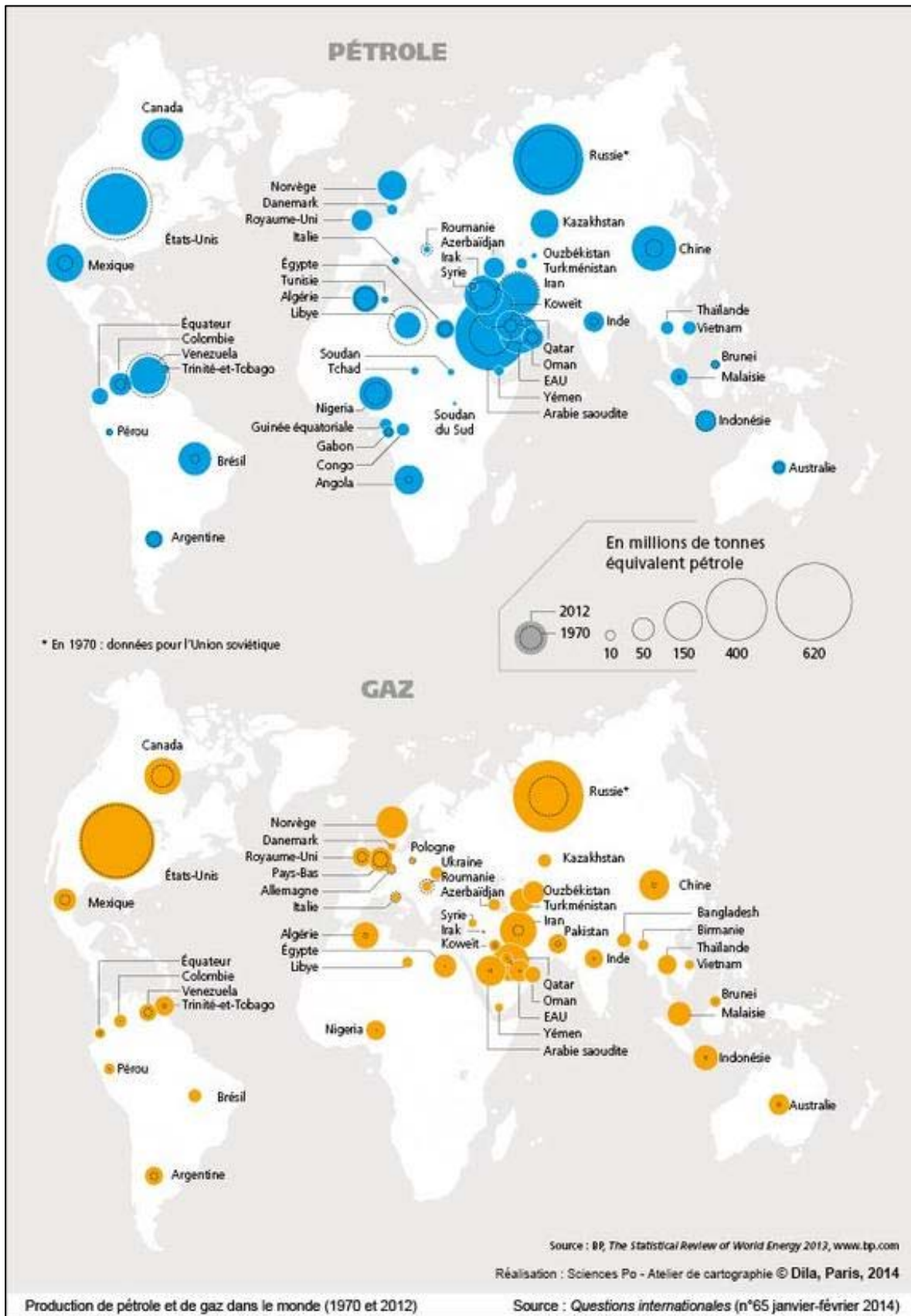
B. Graphique de la consommation mondiale par type d'énergie en Mtep de 1988 à 2013³ :

Coal : charbon, Renewable: renouvelable, Hydroelectricity: hydroélectricité, Nuclear energy : énergie nucléaire, Natural gas : gaz naturel, Oil : pétrole

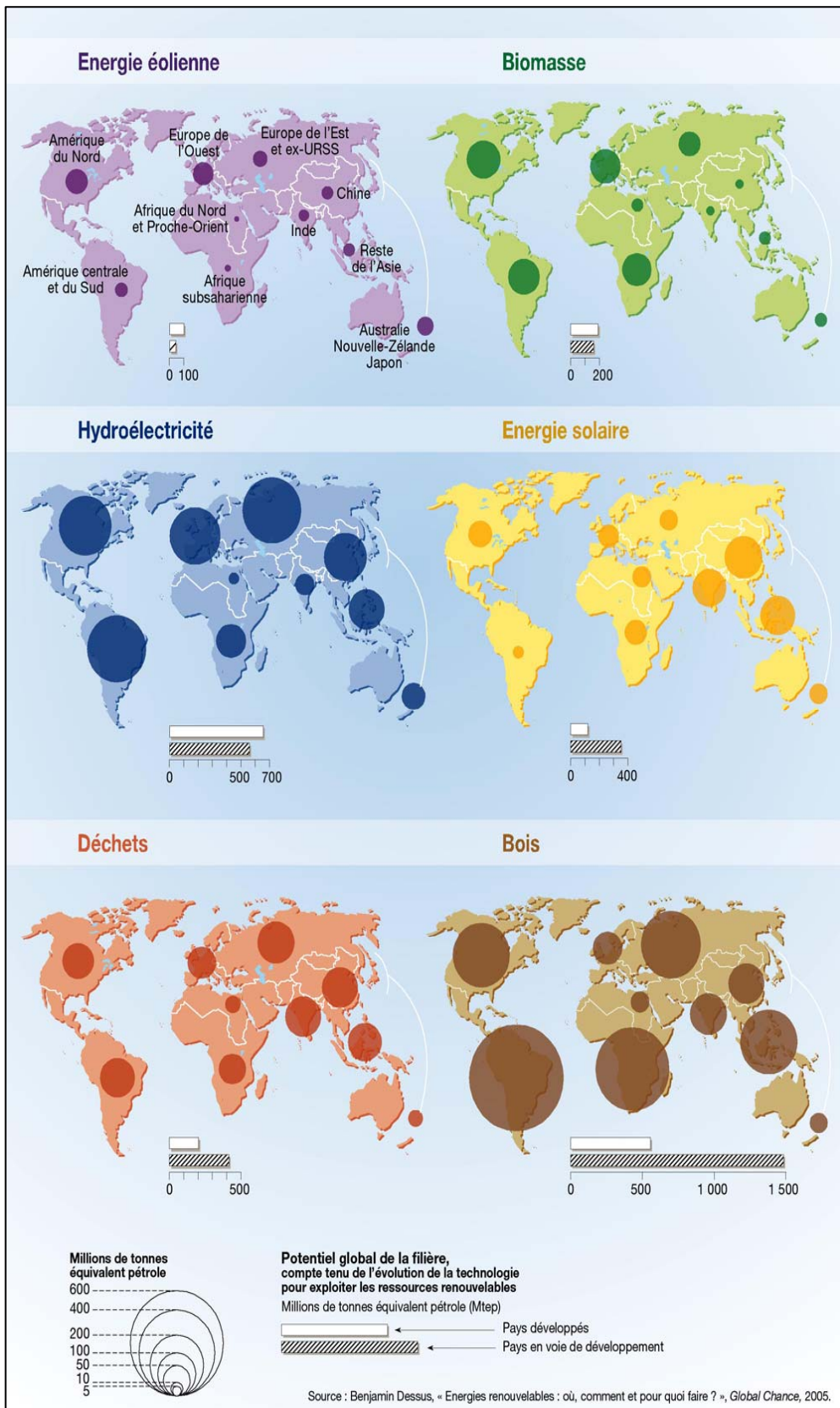


³ BP Statistical Review of World Energy June 2014, 63th edition, p.42

C. Production de gaz et de pétrole dans le monde entre 1970 et 2012

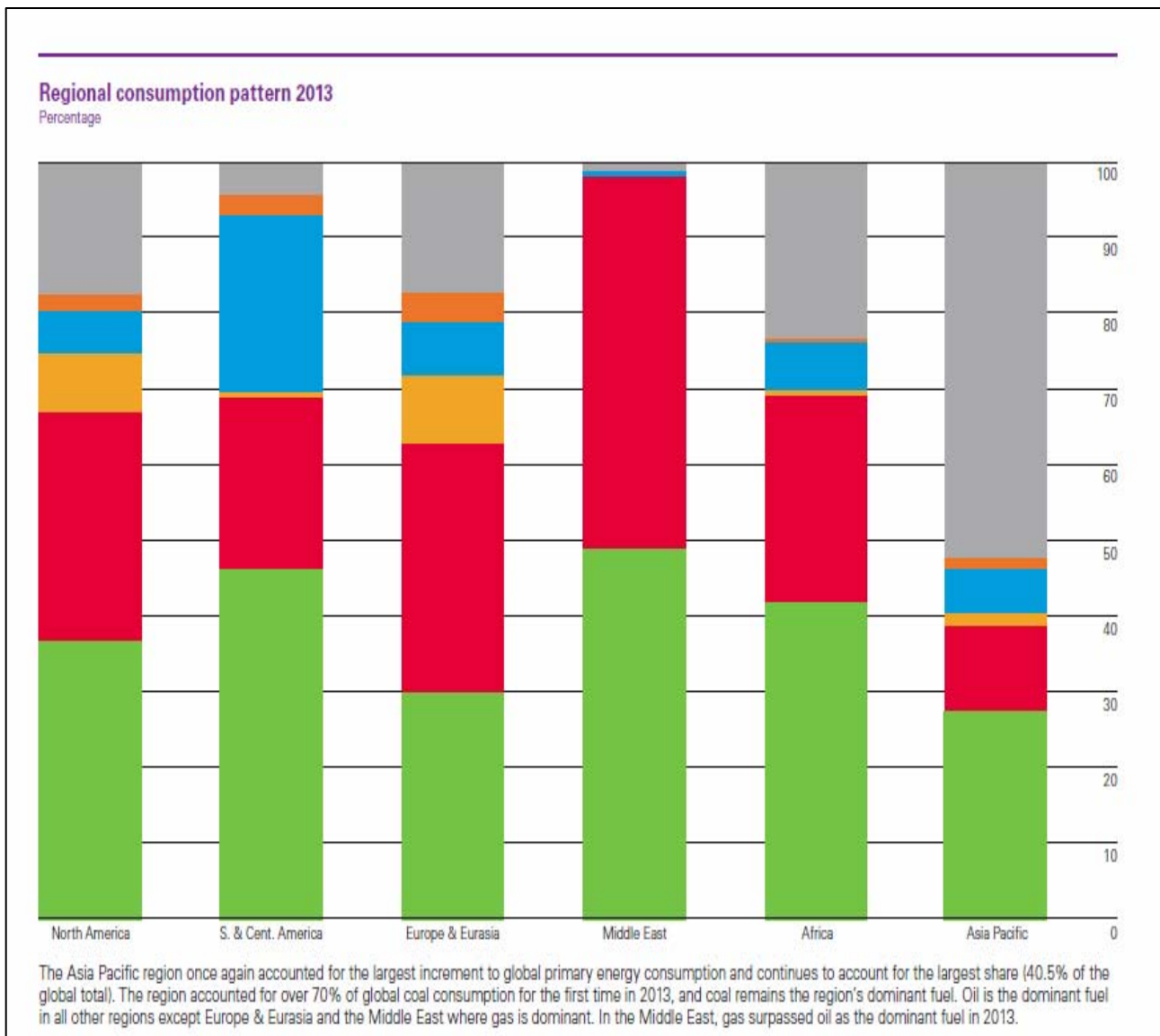


D. Potentiel des énergies renouvelables à l'horizon 2020



E. Profil par région du type d'énergie consommée en % en 2013⁴

En vert : pétrole, en rouge : gaz naturel, en orange : énergie nucléaire, en bleu : hydroélectricité, en orange foncé : renouvelable, en gris : charbon



4 BP Statistical Review of World Energy June 2014, 63th edition, p.42

2.1.1 Après analyse des différents documents donnés, quelle est la ressource la plus consommée au niveau mondial ? Où la produit-on principalement ? Et quel est son niveau d'épuisement ?

2.1.2 Connaissez-vous des problèmes liés à l'exploitation et à la consommation de cette ressource ?

2.1.3 Nous sommes encore très dépendants de cette ressource qui pourtant s'épuise : quels sont alors les défis à relever ? Émettez des hypothèses

2.1.4 Selon vous, comment vont réagir les entreprises extractrices ? Quelles sont les stratégies qu'elles vont employer face à la raréfaction de cette ressource ?

2.1.5 Concernant les ressources inépuisables et donc les énergies renouvelables : laquelle est la plus exploitée ? Quels problèmes cela peut engendrer ?

II. L'empreinte écologique et la biocapacité

Face à l'épuisement des ressources et face à la pollution que leur production et leur consommation impliquent, ne devons-nous pas changer notre façon de consommer ? Afin de mieux comprendre ce qu'implique le mode de consommation de nos sociétés post-industrielles, la notion d'empreinte écologique va être abordée.

1. L'empreinte écologique

1.1 Historique

MM. William Rees et Mathis Wackernagel sont les pères du concept d'empreinte écologique qu'ils ont développé dans le cadre d'une thèse de doctorat en planification urbaine à l'Université de British Columbia à Vancouver au Canada en 1994. De ce travail émanera un ouvrage nommé « Notre empreinte écologique » en 1999. Aujourd'hui, c'est une organisation nommée Global Footprint Network qui s'occupe de mesurer l'empreinte écologique de chaque pays. 5

1.2 Définition

L'empreinte écologique est une estimation de la surface terrestre nécessaire pour assurer l'ensemble des activités humaines. Elle est directement liée au mode de vie humain et reprend la totalité de la surface nécessaire pour produire, gaspillage compris, la nourriture et les matières premières consommées, absorber la consommation énergétique et fournir les espaces nécessaires aux infrastructures (habitats, usines, etc.). L'empreinte écologique peut être mesurée à plusieurs échelles⁶ :

- pour un individu ;
- pour une région;
- pour un pays etc.

5

Commissariat général du Développement Durable, « Étude & Document, n° 16 janvier 2010 », une expertise de l'empreinte écologique sur http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/ED16_cle584d56_1_.pdf

6 INBGE, l'Institut bruxellois pour la Gestion d'un environnement, « Cahier pédagogique », l'Empreinte écologiques, p.8

Trois grands types de surface composent l’empreinte écologique⁷ :

- Les surfaces nécessaires pour produire la nourriture, les fibres et le bois (la forêt, les champs, les prairies, les zones de pêche, etc.) ;
- Les surfaces occupées par les bâtiments et les infrastructures ;
- Les surfaces productrices de bois de chauffage ainsi que les surfaces de forêts nécessaires pour absorber le CO₂ produit lors de la combustion des sources énergétiques (pétrole, charbon, gaz). L’empreinte liée à l’énergie nucléaire est quant à elle représentée par la surface de forêts qui serait nécessaire si cette énergie devait être produite par des sources énergétiques fossiles.

Cela représente les surfaces qui sont nécessaires pour répondre aux besoins individuels liés à l’alimentation, à l’habitation et au transport. L’empreinte écologique est alors calculée **en hectares globaux** qui correspondent à la productivité mondiale moyenne.

Cependant, il faut souligner les disparités de productivité dans le monde. Par exemple, 1 ha (hectare global) de terre agricole en Nouvelle-Zélande produit trois fois plus qu’ 1 ha de terre agricole en Jordanie. De même, une forêt hongroise est deux fois plus productive qu’une forêt au Guatemala et 29 fois plus qu’une forêt située en Algérie. Les auteurs des outils de calcul privilégient alors les estimations les plus optimistes.⁸

1.3 Constats

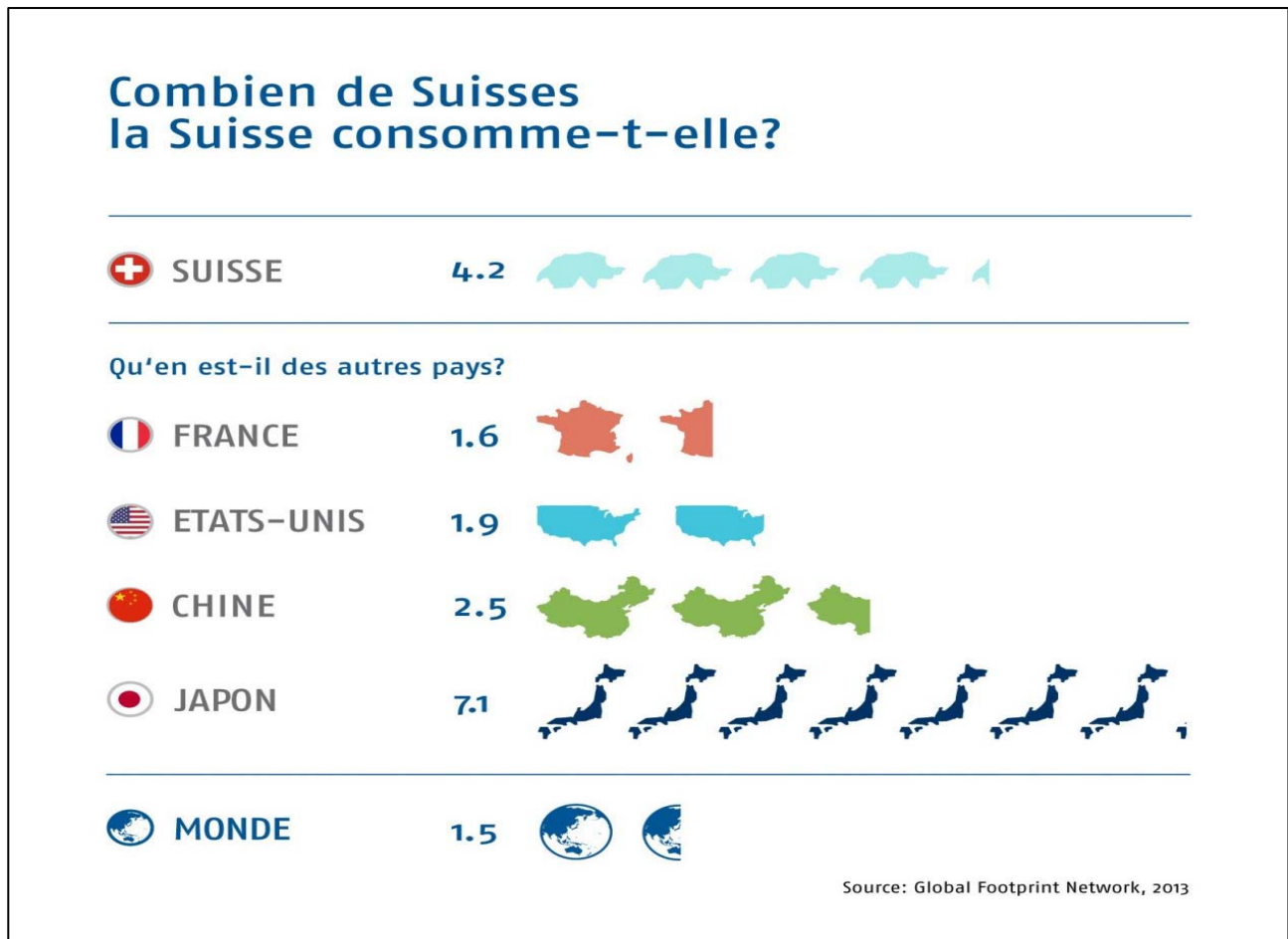
Depuis 1987, l’empreinte écologique a dépassé la capacité de la planète à reconstituer ses propres ressources. Et lorsque nous regardons les projections, nous constatons qu’aujourd’hui, la population mondiale consomme l’équivalent d’une planète et demie par an.⁹

7 Idem

8 Ibid., p.9

9 Émission « Le Dessous des Cartes », épisode du 4 décembre 2010 sur le thème : *La surpopulation : une fausse question ?*

Ceci peut poser un problème car souvent les pays riches consomment plus que ce qu'ils peuvent produire et absorber. Ils sont alors en **déficit écologique**. La biocapacité des zones biologiquement productives de ces pays (les zones capables de produire une offre continue en **ressources renouvelables** et à absorber les **déchets** découlant de leur consommation) est donc faible. A l'opposé, il y a d'autres pays qui ont quant à eux beaucoup de biocapacité et qui disposent donc de **réserves écologiques**.¹⁰



10 INBGE, l'Institut bruxellois pour la Gestion d'un environnement, « Op. Cit. », p. 10

1.4 Exercices

1.4.1 **Pour le prochain cours** et avant d'aller calculer votre empreinte écologique personnelle, répondez au questionnaire suivant seul ou avec l'aide de vos parents.

- Quelle est la superficie de votre logement (surface habitable à chauffer du domicile principal et du logement de vacances hors garage, cave et grenier)?
- Utilisez-vous les transports publics ? Si oui, combien de kilomètres parcourez-vous chaque semaine dans les transports publics ? Calculez votre chemin entre votre domicile et l'école.
- Que consommez-vous comme fruits & légumes ? Listez ce que vous mangez le plus.
- Quelle part représentent les produits certifiés (bio, MSC, commerce équitable) dans vos achats? Faites-vous attention aux labels quand vous achetez un produit alimentaire ?
- Comment chauffez-vous votre eau ? (chauffage au mazout, électrique, pellets à bois, pompe à chaleur, chauffage à distance, au gaz, etc....précisez!)
- Quel est le type de chauffage que vous privilégiez pour votre domicile en hiver? (chauffage au mazout, électrique, pellets à bois, pompe à chaleur, chauffage à distance, au gaz, etc....précisez!)
- Combien de LED, de tubes fluorescents ou d'ampoules économiques compte votre foyer?
- A quelle classe d'efficacité appartient la majorité de vos principaux appareils électroménagers (réfrigérateur, congélateur, lave-linge, lave-vaisselle, sèche-linge)(inférieur à A, A+, A++, regardez l'étiquetage de vos appareils)
- A quelle température lavez-vous votre linge (30°C, 40°C, etc.) ?
- Quelle place occupe l'éco-courant certifié «naturemade star» dans votre foyer? SIG vital bleu par exemple (pour Genève) ?
- Quelle norme a votre logement ? Est-il Minergie ? Année de construction ?
- Quelle somme d'argent dépensez-vous par mois pour vos besoins dits secondaires (vêtements, loisirs, etc.) ? CHF 300.-, CHF 600.- ou plus ?
- Prêtez-vous attention aux certifications environnementales telles que les labels bio ou FSC lors de l'achat de produits en bois et de textiles?

1.4.2 Calculez votre propre empreinte écologique sur le site Internet du WWF à l'adresse URL ci-dessous :

http://www.wwf.ch/fr/agir/experience_bonheur2/calculateur_d_empreinte_ecologique/

1.4.3 La consommation moyenne de ressources d'un suisse a été estimée à 2,82 planètes (= 5.01 hectares globaux, état en mars 2013) selon le rapport annuel de Global Footprint 2012. Comparez ce chiffre avec votre résultat personnel. Que constatez-vous ?

1.4.4 Comment pourriez-vous modifier votre propre empreinte écologique? Lisez l'analyse donnée par le WWF.

2. La biocapacité¹¹

2.1 Glossaire

Calcul de la Biocapacité¹²

Mesurer la biocapacité

La biocapacité comprend les terres cultivées pour produire de la nourriture, des fibres et des biocarburants ; les pâturages pour les produits animaux tels que la viande, le lait, le cuir et la laine ; les surfaces de pêche côtières et intérieures ; et les forêts, qui fournissent du bois et peuvent absorber le CO₂.

La biocapacité prend en compte la surface des terres disponibles, ainsi que la productivité de ces terres, calculée sur base du rendement par hectare des cultures ou des arbres qui y poussent. Les terres cultivées dans des pays secs et/ou froids, par exemple, peuvent être moins productives que des terres cultivées dans des pays plus chauds et/ou plus humides. Si les terres et les étendues marines d'une nation sont fortement productives, la biocapacité de ce pays peut comprendre plus d'hectares globaux que le nombre d'hectares dont le pays dispose effectivement. De même, l'augmentation du rendement des cultures augmentera la biocapacité. Par exemple, la surface de terre utilisée pour les cultures les plus courantes, les céréales, est restée relativement constante depuis 1961 tandis que son rendement par hectare a plus que doublé.

11 Sauf avis contraire, les informations sont tirées du site Internet : « Global Footprint Network », glossaire sous l'adresse URL : <http://www.footprintnetwork.org/fr/index.php/GFN/page/glossary/#conversionfactor>, consulté en septembre 2012.

12 Rapport Planète Vivante 2010 : biodiversité, biocapacité et développement, WWF en collaboration avec Global Footprint, 2010, Suisse.

Capacité biologique disponible par personne (ou par habitant) («biological capacity available per person (or per capita)»): Il y avait 13,4 milliards d'hectares de terres et de surfaces biologiquement productives sur Terre en 2008. En divisant ce nombre par le nombre d'habitants sur Terre à la même date (6,7 milliards), on obtient 2,1 hectares globaux par personne. Il faut réaliser que, ce faisant, on considère en outre que les autres espèces vivantes n'ont pas accès à ces ressources.

Déficit / réserve écologique («ecological deficit / reserve»): La différence entre la biocapacité et l'empreinte écologique d'une région ou d'un pays. Un déficit écologique survient lorsque l'empreinte écologique de la population d'un territoire dépasse la biocapacité de ce territoire. Inversement, une réserve écologique se constitue lorsque la biocapacité du territoire dépasse l'empreinte écologique de la population vivant sur ce territoire. Dans le cas d'un déficit: soit la population concernée importe de la biocapacité par le biais des importations de produits et de services, soit elle détruit des ressources écologiques. Par contre, un déficit écologique global au niveau de la planète ne peut pas être compensé par des importations. Il est donc automatiquement synonyme de dépassement.

Dépassement («Overshoot»): Un dépassement global survient lorsque les besoins de l'humanité en ressources naturelles dépassent la production de la biosphère, ou capacité régénératrice. Un tel dépassement conduit à une érosion du capital naturel qui est la base de toute vie, et à une accumulation des déchets. Au niveau de la planète, le dépassement et le déficit écologique sont des synonymes, dans la mesure où la Terre peut être considérée comme un système fermé. Un dépassement local survient lorsque qu'un écosystème local est exploité à un rythme plus élevé que celui de son renouvellement.

Dettes écologiques («ecological debt»): Depuis le milieu des années 1980, période à partir de laquelle les besoins de l'Homme en biocapacité ont dépassé la biocapacité disponible, l'humanité a été en dépassement, avec **une empreinte écologique globale** dépassant la biocapacité de la Terre. Avec des besoins supérieurs à la biocapacité disponible, l'humanité accumule une dette écologique. Cette dette est la somme de tous les déficits annuels.

2.2 État de la planète¹³

La moyenne mondiale de la biocapacité par habitant était de **2,1 hectares globaux par habitant en 2008**. Les pays à haut revenu ont une moyenne de 3,7, les pays à moyen revenu de 2,2 et les pays à faible revenu de 0,9.

La moyenne mondiale de l'**empreinte écologique par habitant** était de **2,7 ha par habitant cette même année**. Les pays à haut revenu ont une moyenne de 6,4, les pays à moyen revenu de 2,2 et les pays à faible revenu de 1..

Le **déficit écologique** était alors de 0,6 pour les pays à haut revenu, de 0 pour les pays à moyen revenu et de 0,1 pour les pays à faible revenu.

2.2 Questions

2.2.1 Allez sur le lien Internet suivant :

<http://www.footprintnetwork.org/en/index.php/GFN/page/trends/switzerland/> puis tentez d'analyser l'empreinte écologique de la Suisse. Que se passe-t-il avec sa biocapacité ?

2.2.2 Par groupe de 3 ou 4, proposez des solutions concrètes afin de réduire l'empreinte écologique suisse. Selon l'organisation Global Footprint, 3,26 hectares de l'empreinte écologique de la Suisse seraient dus aux émissions de CO₂. Qui peut agir et comment faire pour réduire ces émissions ?

13 Sauf avis contraire, les informations sont tirées du site Internet : « Global Footprint Network », sous l'adresse URL : http://www.footprintnetwork.org/fr/index.php/GFN/page/footprint_data_and_results/, consulté en septembre 2012.

Unité problème 2 : Focus sur l'exploitation du bois en Amazonie et la déforestation : 3 périodes

- *Comment le bois est-il extrait ?*
- *Par qui ?*
- *Pour qui ?*
- *Au détriment de qui ?*
- *Pour quoi faire ?*
- *Dans quels buts ?*
- *Quels sont les enjeux territoriaux ?*

1. Visionnez le documentaire : « *Indiens d'Amazonie – Le Dernier Combat* » de Laurent Richard, prod. Premières Lignes avec la participation de France Télévisions, 2013, 52 minutes puis répondez aux questions.

Adresse url : <http://www.youtube.com/watch?v=rjZTfsD1c6g>

1.1 Quel territoire est source de tensions ?

1.2 Pourquoi ce territoire est-il source de tensions ? Quels sont les enjeux ?

1.3 Définissez et caractérisez les catégories d'acteurs identifiés selon les éléments ci-dessous :

| Catégories d'acteurs | Collectif (groupe de personne) ou Individuel (une personne) | Rôle (que fait-elle?) | Intentions : pour quoi le fait-elle? |
|-----------------------------|--|------------------------------|---|
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |

1.4 Comment le mode de vie AWÁ a été affecté par l'arrivée de la vie moderne ?

1.5 Quelles stratégies emploient les ONG telle que Survival International pour aider les AWÁ ?

Annexes : fiche explicative des concepts Acteurs/intentions

Espace produit, acteurs et intentions¹

Dans toute problématique géographique et/ou historique, il y a des acteurs, avec des intentions, qui vont affecter l'espace environnant : ces actions spatiales vont donc aboutir à la production d'un nouvel espace.

Acteurs² : individus, groupes ayant des rôles différents, et donc des représentations et des intentions différentes. Prendre en compte les acteurs implique de reconnaître l'aspect subjectif de certaines décisions humaines. En géographie humaine où l'on considère que l'espace est façonné par la société qui l'occupe, on s'intéresse plus particulièrement aux représentations, intentions et décisions qui le concernent.

Intentionnalité³ : ensemble des intentions, des objectifs, des positions et attitudes pris par les acteurs en fonction de leurs représentations et de leurs intérêts concernant une situation donnée, ou – en Géographie – un espace donné. C'est au travers des actions, des prises de position et des choix des acteurs que l'on peut percevoir leurs intentionnalités.

Quelques exemples d'acteurs dits collectifs (un groupe de personne) ou individuels (une personne) :

- l'État
 - des organes de l'État (le Conseil d'État, la Police, la Justice, des départements divers, ...)
 - des entreprises (PME, multinationales, etc.)
 - des organes de l'entreprise (le personnel, la direction, ...)
 - des organisations gouvernementales (ONU, G8, OMC, ...)
 - des organisations non-gouvernementales (CICR, WWF, Greenpeace, ...)
 - des associations
 - des individus, seuls ou regroupés (population, politiciens, citoyens, ...)
- Chaque acteur a des intentions particulières ; cela signifie que dans la problématique donnée, chacun a un rôle qui va avoir des répercussions plus ou moins importantes sur son espace, proche ou plus lointain (→ échelles spatiales).
 - **Pour satisfaire leurs intentions, les acteurs vont devoir agir et modifier leur espace par leurs décisions et leurs actes.**
 - Entre les déclarations d'intention et les actes, il peut y avoir un certain laps de temps qui s'écoule ; de même que les décisions se prennent dans un contexte précis.
Dans une problématique historico-géographique, raisonner en terme d'acteurs et d'intentions revient donc à chercher à comprendre le pourquoi et le comment de productions spatiales dans le temps, donc à se poser les questions suivantes :

- PAR QUI ?
- POUR QUI ?
- POUR QUOI ?
- COMMENT ?
- QUOI ?
- QUAND ?

Et à y répondre.

¹ Sauf avis contraire, cette fiche est inspirée de celle élaborée par Mme Hyade Janzi, enseignante de géographie au Collège Sismondi à Genève.

² Lexique du PER, CIIP, 2010, page 64

³ Idem

2. Construction d'un schéma fléché expliquant la problématique des Awá en Amazonie

EXERCICE FACULTATIF

Par groupe de trois, construisez un schéma fléché expliquant les tensions liées à ce territoire en intégrant les points suivants.

2.1 Identifier les acteurs ainsi que leur rôle et leur intention

2.2 Mettez l'élément « forêt amazonienne » au milieu de votre feuille

2.3 Reprenez les catégories d'acteurs identifiés au point 2.1 puis donnez un symbole aux catégories d'acteurs identifiées préalablement et placez-les sur votre schéma :

- 1.
- 2.
- 3.
- 4.

2.4 Déterminez les relations qui lient les catégories d'acteurs à la « forêt amazonienne »

Exemples :

- exploite
- vit dedans
- protège/soutient ;
- autorise l'exploitation, etc.

Attention : Représentez ces liens par des flèches distinctes et reliez les catégories d'acteurs selon les liens identifiés.

2.5 Prenez une ou deux des catégories d'acteurs identifiées précédemment et tentez d'établir des conséquences possibles selon la relation qu'elles entretiennent avec la « forêt amazonienne ».

Exemple : L'exploitation illégale du bois détruit la biodiversité.

2.6 Créez une légende qui explique les différents symboles utilisés ainsi que la signification de vos flèches.

2.7 Donnez un titre à votre schéma expliquant la problématique traitée.

3. Les Awá enfin sauvés ?

3.1 Lisez les textes suivants puis donnez votre avis argumenté sur l'intervention du gouvernement brésilien sur le territoire Awá.

Conseil de lecture : Pendant votre lecture, surlignez les passages qui peuvent vous être utiles pour votre argumentation.

A. « Une campagne victorieuse sauve la tribu la plus menacée de la Terre »

25 avril 2014

Dans une victoire sans précédent de la campagne pour sauver les Awá, la tribu la plus menacée de la Terre, le gouvernement brésilien a annoncé que tous les envahisseurs de leur territoire dans l'est amazonien avaient été expulsés.

Cette nouvelle parvient exactement deux ans après que Survival International ait lancé, avec le soutien de l'acteur de renommée internationale Colin Firth une campagne de grande envergure pour sauver les Awá de l'extinction – marquant une nouvelle étape dans l'histoire de Survival et de ses efforts pour protéger les territoires des peuples indigènes.

En janvier dernier, sous une pression internationale sans précédent, le gouvernement brésilien a envoyé sur le terrain une équipe de plusieurs centaines d'hommes pour expulser les éleveurs et les bûcherons clandestins du territoire awá. A l'issue d'un survol de la zone la semaine dernière, le procureur public et le juge saisis du dossier ont remis aux Awá un document officiel confirmant que tous les non-Indiens avaient été expulsés de leur territoire.

Le territoire awá renferme quelques-unes des dernières parcelles de forêt tropicale d'Amazonie orientale, en dépit du fait que les bûcherons clandestins en aient détruit plus de 30 %.

Des experts brésiliens avaient averti que les Awá, l'une des dernières tribus de chasseurs-cueilleurs nomades d'Amazonie, risquaient l'extinction si aucune mesure n'était prise. La centaine d'Awá qui demeurent isolés et refusent tout contact sont particulièrement vulnérables aux maladies introduites par les étrangers qui pourraient les décimer.

Les Awá avaient lancé de nombreux appels pour que des mesures d'expulsion contre leurs envahisseurs soient prises. La plupart des envahisseurs étaient armés et étaient connus pour avoir commis des attaques violentes contre les Indiens.

Un Awá avait déploré : 'Nous ne pouvons plus chasser... nous ne pouvons plus trouver de nourriture. Les bûcherons sont ici depuis trop longtemps... nous avons alerté les autorités sur la présence des bûcherons, de leurs tronçonneuses, de leurs machines et de leurs camions qui grondent'.

Nixiwaka YAwánAwá, un Indien d'Amazonie en poste au siège de Survival à Londres, a déclaré : 'Cette victoire importante est principalement due à la campagne de Survival International et à ses efforts soutenus pour protéger les forêts et la vie de mes frères et sœurs. Elle est bien évidemment le résultat de la pression de la communauté internationale sur le gouvernement brésilien pour qu'il garantisse les droits territoriaux des Indiens conformément à la constitution brésilienne. Nous sommes infiniment reconnaissants à tous nos sympathisants qui ont fait preuve d'une profonde solidarité dans ce combat pour la vie'.

Faits et chiffres de la campagne de Survival en faveur des Awá :

- Plus de 570 000 messages ont été envoyés au ministre de la Justice brésilien lui demandant de prendre des mesures pour expulser les bûcherons clandestins.
- De nombreuses personnalités telles que le photographe brésilien de renommée internationale Sebastião Salgado, l'actrice Gillian Anderson, la créatrice de mode Vivienne Westwood, le musicien Julian Lennon, et bien d'autres encore, ont apporté leur soutien à cette campagne. (...)
- Trois Campagnes publicitaires ont attiré l'attention de millions de personnes dans le monde sur le sort des Awá.
- La Commission interaméricaine des droits de l'homme, la plus haute instance des Amériques en matière de droits de l'homme, a pris des mesures suite à un appel urgent lancé par Survival et l'ONG brésilienne CIMI, qui défend les Awá depuis des décennies.

Survival appelle maintenant les autorités brésiliennes à mettre en place un programme de protection permanente des territoires pour éviter d'autres invasions.

Source : Site Internet de Survival France; <http://www.survivalfrance.org/actu/10205>, consulté le 28 octobre 2014.

B. « Convention concernant les peuples indigènes et tribaux dans les pays indépendants (Convention OIT n° 169) - ratifiée par le Brésil en juillet 2002 »

La Convention OIT, que l'on peut aussi appeler Convention concernant les peuples indigènes et tribaux, vise aussi à protéger les droits sociaux, économiques et culturels des peuples indigènes. Les parties s'engagent, avec la participation des peuples intéressés, à développer une action en vue de protéger leurs droits et de garantir le respect de leur intégrité. Les populations indigènes vivent souvent en association étroite avec les forêts, qui leur fournissent un habitat et qui remplissent d'importantes fonctions économiques, sociales et culturelles. Se préoccuper de la conservation et de la gestion des forêts revient souvent à se préoccuper pour la survie et l'intégrité des cultures et des connaissances des peuples indigènes.

C'est dans la section sur les droits à la terre que l'on trouve les articles pertinents de la Convention (Articles 13 à 19), par exemple:

- L'article 14, qui stipule que «les droits de propriété et de possession sur les terres qu'ils occupent traditionnellement doivent être reconnus aux peuples intéressés»;
- L'article 15, qui stipule que les droits des peuples «sur les ressources naturelles dont sont dotées leurs terres doivent être spécialement sauvegardés», y compris le droit pour ces peuples «de participer à l'utilisation, à la gestion et à la conservation de ces ressources», notamment de partager les avantages qui en dérivent et de recevoir une juste compensation en cas de dommages.

Sont également pertinents:

- L'article 2, qui stipule qu'il «incombe aux gouvernements, avec les peuples intéressés, de développer une action coordonnée et systématique en vue de protéger les droits de ces peuples et de garantir le respect de leur intégrité»;
- L'Article 7, qui déclare que les gouvernements «doivent prendre des mesures, en coopération avec les peuples intéressés, pour protéger et préserver l'environnement dans les territoires qu'ils habitent».

Quoique la Convention OIT ne contienne pas de disposition visant spécifiquement les forêts, son programme d'application inclut des activités comme la gestion des domaines ancestraux et la gestion de l'environnement et des ressources naturelles. Bien qu'elle ait été ratifiée par 14 États seulement, il est incontestable que la convention influence les politiques nationales et est considérée comme un instrument important pour les peuples indigènes, en droit international.

Source : Site Internet de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, dit FAO en anglais, adresse URL: <http://www.fao.org/docrep/003/y1237f/y1237f02.htm>, consulté le 28 octobre 2014.

C. « La Constitution brésilienne de 1988 – droit des indigènes »

Divers articles concernant les peuples indigènes :

Article 32

L'enseignement fondamental, avec durée minimale de huit années, obligatoire et gratuit à l'école publique, aura par objectif la formation basique le citoyen, moyennant: [...]

§ 3) L'enseignement fondamental régulier sera dispensé en langue portugaise, et les communautés indigènes seront aussi assurées de l'usage de leur langue maternelle et des méthodes propres d'apprentissage.

Article 48

Le système d'enseignement en vigueur au pays est étendu aux populations indigènes, avec les adaptations nécessaires.

Article 49

L'alphabétisation des Indiens se fera dans la langue du groupe auquel ils appartiennent et en portugais, afin de sauvegarder l'utilisation de la première langue.

Article 215

L'État garantira à tous le plein exercice des droits culturels et l'accès aux sources de la culture nationale; il appuiera et encouragera la valorisation et la diffusion des manifestations culturelles.

§ 1) L'État protégera les manifestations des cultures populaires, indigènes et afro-brésiliennes, et des autres groupes participant à l'évolution culturelle nationale.

§ 2) La loi statuera sur la fixation des dates commémoratives ayant une signification importante pour les différents groupes ethniques nationaux.

Article 231

Sont reconnus aux Indiens leur organisation sociale, leurs coutumes, leurs langues, leurs croyances et leurs traditions ainsi que leurs droits originels sur les terres qu'ils occupent traditionnellement, et il appartient à l'Union de les délimiter, protéger et faire respecter tous leurs biens.

Aujourd'hui, les réserves indigènes — au nombre de 554 — s'étendent au Brésil sur 946 452 km², ce qui correspond à environ 11,12 % du territoire national. Pour comparaison, ces réserves correspondraient aux territoires de la France et de la Grande-Bretagne réunis. Les 554 réserves indigènes reconnues par la FUNAI (Fundação Nacional do Índio) abritent une population indigène estimée à plus de 330 000 personnes.

La loi no 6001 relative au statut de l'Indien (*Lei no 6.001, Dispõe sobre o Estatuto do Índio*) apporte certaines précisions sur les intentions du gouvernement brésilien. L'article 2 de la loi de 1973 énonçait toute une série d'objectifs:

- étendre aux Indiens les bénéfices d'une législation commune;
- prêter assistance aux Indiens et aux communautés indigènes;

- respecter les particularités inhérentes à la condition indigène;
- assurer aux Indiens la possibilité du libre choix dans leurs moyens de subsistance;
- garantir aux Indiens la permanence de leurs territoires;
- respecter dans le processus d'intégration de l'Indien à la communauté nationale, la cohésion des communautés indigènes, ainsi que leurs valeurs culturelles, leurs traditions, leurs us et coutumes;
- réaliser des programmes visant à faire bénéficier les communautés indigènes;
- utiliser la coopération, l'esprit d'initiative et les qualités personnelles de l'Indien en vue de l'amélioration de ses conditions de vie et de son intégration dans le développement du pays;
- garantir aux Indiens et aux communautés indigènes la possession permanente des terres qu'ils habitent en leur reconnaissant le droit à l'usufruit exclusif des richesses naturelles;
- garantir aux Indiens l'exercice complet de leurs droits civils et politiques. (...)

Toutefois, la loi prévoit également des **mesures de dérogation**. L'article 20 précise qu'un décret du président de la République pourra intervenir dans les cas suivants:

- a) pour mettre un terme à une lutte entre des groupes tribaux;
- b) pour combattre des graves maladies épidémiques, qui puissent causer l'extermination d'une communauté indigène, ou un quelconque mal qui remette en cause l'intégrité du caractère sylvicole d'un groupe tribal;
- c) pour assurer la sécurité nationale;
- d) pour la réalisation de travaux publics qui concernent le développement national;
- e) pour réprimer le désordre;
- f) pour exploiter les richesses du sous-sol lorsque entrent en jeu la sécurité et le développement national.

Source: Site Internet sur la constitution brésilienne, adresse URL: <http://www.axl.cefan.ulaval.ca/amsudant/bresil-3pol-autochtones.htm>, consulté le 30 octobre 2014.

Votre avis argumenté :

Unité-problème 3 : Les solutions durables face à l'exploitation des ressources naturelles en Amazonie : 3 périodes

- *Quelles solutions peuvent être envisagées afin d'exploiter au mieux le bois en Amazonie ?
Entre durabilité et intérêts économiques*
- *Quels outils pour les différents acteurs ?*

1. Lisez les citations ci-dessous, puis répondez aux questions suivantes :

Théodore Roosevelt, président des États-Unis de 1901 à 1909, extrait de son discours à la Haye en 1909

« Nous nous sommes enrichis de l'utilisation prodigue de nos ressources naturelles et nous avons juste raisons d'être fiers de notre progrès. Mais le temps est venu d'envisager sérieusement ce qui va arriver quand nos forêts ne seront plus, quand le charbon, le fer et le pétrole seront épuisés, quand le sol aura encore été appauvri et lessivé vers les fleuves, polluant leurs eaux et dénudant les champs. »

Sitting Bull (1831-1890)

« Lorsque la dernière goutte d'eau sera polluée, le dernier animal chassé et le dernier arbre coupé, l'homme blanc comprendra que l'argent ne se mange pas. »

1.1 Résumez l'idée principale mise en avant :

1.2 Savez-vous quel concept reprend aujourd'hui l'idée principale/ les valeurs exprimées par ces citations ?

1.3 Ce concept est lui-même composé de trois piliers : *social, économique et environnemental*.

Un développement qui se veut durable doit impérativement prendre en compte ces 3 piliers de façon simultanée. Pour souligner cette interdépendance, on représente souvent le développement durable sous la forme de trois anneaux qui s'entremêlent.

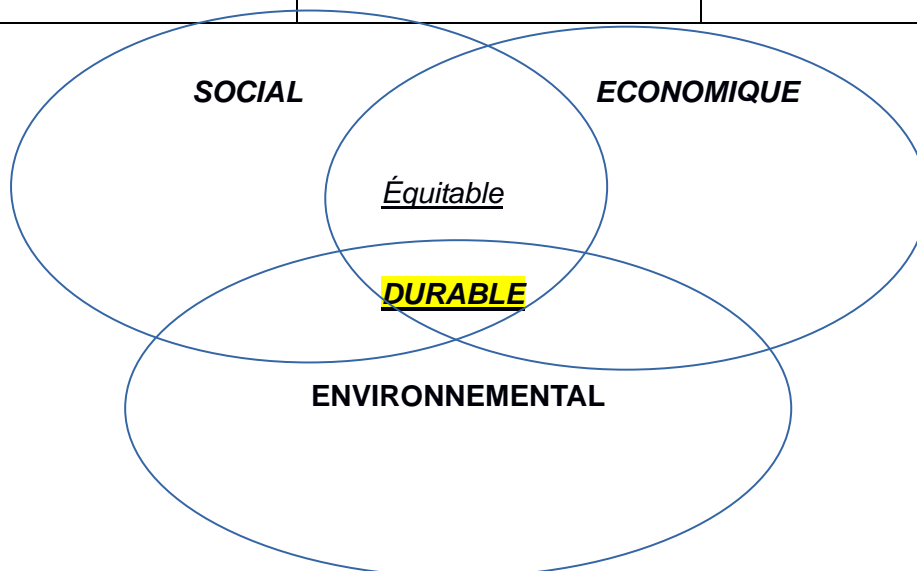
1.3.1 Tentez de remplir le tableau ci-dessous avec 3 caractéristiques dites durables que pourrait contenir chacun de ces piliers.

1.3.2 Puis remplissez les « anneaux » avec les caractéristiques trouvées.

1.3.3 Dans une vision de durabilité, tentez de savoir quel mot pourrait lier les piliers entre eux comme pour l'exemple donné :

- Social et Économique : équitable
- Social et Environnemental : _____
- Économique et Environnemental : _____

| Pilier « Social » | Pilier « Économique » | Pilier « Environnemental » |
|--|--|--|
| <i>Exemple :</i> 1. Satisfaire les besoins en santé de la société 2. 3. | <i>Exemple :</i> 1. 2. 3. | <i>Exemple :</i> 1. 2. 3. |



1.4 Naissance d'un concept : le développement durable¹⁴

La révolution industrielle, débutée au XVIII^{ème} siècle avec l'exploitation des ressources naturelles comme le pétrole ou le charbon, a amené à une explosion de l'activité humaine et de la population. Ces changements structurels ont eu alors comme première conséquence une augmentation de la consommation mondiale en énergie. Cependant, de ce formidable essor économique a résulté un double déséquilibre¹⁵ :

- un déséquilibre écologique : le réchauffement climatique (l'élévation de la température, un changement général du régime des pluies et l'élévation générale du niveau de la mer)
- un déséquilibre social: les inégalités de développement (les écarts grandissant entre les riches et les pauvres, l'inégale répartition des richesses)

De ce fait, tous les acteurs de la planète doivent faire face à leurs responsabilités. Il faut alors comprendre que le monde est non extensible. Les sociétés doivent désormais aborder leur développement dans une pensée durable afin de permettre aux générations futures de vivre dans un monde meilleur.

La préoccupation de s'axer sur un développement durable a débuté au XIX^{ème} siècle. Pourtant, il faut attendre la fin des années 60', avec la création du Club de Rome¹⁶ ou par la publication de divers travaux scientifiques sur le sujet, pour voir émerger une réelle réflexion.

A partir de cette période, des conférences vont avoir lieu afin de poser les bases du développement durable :

14

Bourg Dominique et Rayssac Gilles-Laurent , « Le développement durable : maintenant ou jamais », Paris, Gallimard, 2008 pp. 56-57 sauf avis contraire.

15

, Ibid., p. 29

16

Le Club de Rome, créé en 1968, est un groupe de réflexion réunissant des scientifiques, des économistes, des fonctionnaires nationaux et internationaux, ainsi que des industriels de 53 pays, préoccupés des problèmes complexes auxquels doivent faire face toutes les sociétés, tant industrialisées qu'en développement. <http://www.clubofrome.org/>

- **1972 : la Conférence de Stockholm** (Suède) propose un développement « respectant simultanément les trois critères de la finalité sociale, de la prudence écologique et de l'efficacité économique mesuré à l'aune sociale et non plus simplement à celle de la rentabilité microéconomique » ;
- **1987 : le rapport Brundtland** *Notre Avenir à tous* élabore l'idée du développement durable ; « **Le développement durable est le développement qui satisfait les besoins de la génération actuelle sans priver les générations futures de la possibilité de satisfaire leurs propres besoins.** »
- **1992 : Le Sommet de la Terre à Rio de Janeiro** (Brésil) a été le préambule de ce qui deviendra l'Agenda 21 (ou Action 21).¹⁷ *Dans la déclaration finale du Sommet de la Terre de Rio de Janeiro, 27 principes ont été énoncés. Par exemple, la déclaration réaffirme le droit des États à exploiter leurs ressources naturelles et à se développer (principe 2 et 3) pour éliminer la pauvreté (principe 5).*

- **1997** : Le Protocole de Kyoto au Japon est un traité international visant à la réduction des gaz à effet de serre dans le cadre de la convention cadre des Nations-Unies sur le changement climatique dont les pays participants se rencontrent annuellement depuis 1995. Signé le 11 décembre 1997 à Kyoto, il est entré en vigueur le 16 février 2005 et a été ratifié à ce jour par 183 pays, à l'exception des États-Unis. Cependant certains états américains comme la Californie ont adopté des mesures pour réduire leurs émissions de CO₂. Le Canada a d'ailleurs quitté le protocole le 12 décembre 2011 signifiant que celui-ci ne couvrait pas les deux principaux émetteurs de CO₂ : les États-Unis et la Chine. De ce fait, ce protocole ne permettait pas d'avancer sur la question des émissions de CO₂.¹⁸

- **2002 : Le Sommet mondial sur le Développement durable de Johannesburg**¹⁹ (Afrique du Sud) a surtout innové en incluant dans sa déclaration finale les secteurs privés. Ainsi, non seulement les États sont représentés et engagés mais aussi les grands groupes mondiaux encouragés par le programme Global Compact qui diffuse au niveau mondial l'idée de **responsabilité sociale et environnementale des entreprises (la RSE)**.

¹⁷Avec ses 40 chapitres, ce plan d'action décrit les secteurs où le [développement durable](#) doit s'appliquer dans le cadre des [collectivités territoriales](#). Des recommandations dans des domaines comme la santé, la pauvreté, l'agriculture sont alors données. <http://www.un.org/french/ga/special/sids/agenda21/>

¹⁸ Dépêche de l'Agence France Presse (AFP) publiée sur le site du journal « Le Monde » en date du 13.12. 2011 : http://www.lemonde.fr/planete/article/2011/12/13/le-canada-quitte-le-protocole-de-kyoto_1617695_3244.html

¹⁹ Bourg Dominique et Rayssac Gilles-Laurent, « Op.Cit. », p.109 et le site officiel du Sommet de Johannesburg en français <http://www.sommetjohannesburg.org/>

- **20 au 22 juin 2012**²⁰: **Rio de Janeiro**, a accueilli, la grande Conférence des Nations-Unies sur le développement durable dite « **Rio+20** » ou « **Rio 2012** ». Deux thèmes sont au centre de conférence : « l'économie verte dans le cadre du développement durable et de l'éradication de la pauvreté » et « le cadre institutionnel du développement durable ».

Malgré les divers efforts mis en place, le constat fait par le Millénium Écosystème Assesseure (Evaluation des Écosystèmes pour le Millénaire)²¹ en 2005 nous rappelle qu'à l'heure actuelle la planète vit de plus en plus de désastres écologiques, que la diversité biologique s'appauvrit, etc. En effet, selon ce groupe d'experts, 60% des services fournis par les écosystèmes sont dégradés et surexploités. La question du développement durable est donc une question de plus en plus urgente.

1.5 Avec l'étude des Awá, la préservation de la forêt et d'un peuple autochtone a été étudiée.

Visionnez le documentaire de Mise au point « Trafic de bois amazonien » diffusé le 21 décembre 2014 sur RTS. Selon vous, comment alors des acteurs comme l'entreprise suisse Gétaz Miauton, l'État brésilien et l'État suisse peuvent-ils entrer dans une démarche dite durable. Catégorisez vos stratégies imaginées par pilier formant le DD (économique, social ou environnemental).

| <u>Acteurs</u> | <u>Stratégies</u> | <u>Piliers</u> |
|---------------------------------|-------------------|----------------|
| Gétaz Miauton, St-Légier | | |
| L'État brésilien | | |
| L'État suisse | | |

20 Informations sur le site Internet des Nations Unies : <http://www.uncsd2012.org/rio20/index.html>

21 Créé en 1998 sous l'impulsion du World Resources Institute, du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), de la Banque mondiale et du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), l'Évaluation des écosystèmes pour le Millénaire (EM) est un programme de travail international conçu pour répondre aux besoins des décideurs et du public en matière d'information scientifique relative aux conséquences des changements que subissent les écosystèmes pour le bien-être humain ainsi qu'aux possibilités de réagir à ces changements. <http://www.maweb.org/fr/History.aspx>

1.6 Deux travaux de recherches à choix en groupe sur les outils durables

1.6.1 Entreprise et outils : Focus sur les labels : garantie de durabilité ou pas ?

Label (définition tirée du site Internet Larousse.fr) : Étiquette ou marque spéciale créée par un syndicat professionnel ou un organisme parapublic et apposée sur un produit destiné à la vente, pour en certifier l'origine, la qualité et les conditions de fabrication en conformité avec des normes préétablies.

Faites par groupe de 3 une recherche Internet sur les labels existants concernant le BOIS :

- Choisissez parmi un des labels ci-dessous, puis répondez aux questions suivantes :
 - A. FSC (Forest Stewardship Council)
 - B. PFEC (The Programme for the Endorsement of Forest Certification)
 - C. Certificat d'origine bois Suisse (COBS)
- Présentez en quelques lignes le label : date de création, raison juridique, échelle d'actions (internationale, nationale, etc.), etc.
- Donnez les forces et les faiblesses de ces labels.
- A l'aide d'un diaporama élaboré par vos soins, présentez en 5 minutes vos recherches à vos camarades.

1.6.2 ONG et préservation de la forêt

ONG (définition tirée du site Internet Larousse.fr) : organisation internationale qui n'est pas créée par voie d'accords intergouvernementaux. (Les objectifs concernent, notamment, l'aide au tiers monde et son financement n'est pas d'origine étatique.)

Faites par groupe de 3 une recherche Internet sur des ONG se préoccupant de la protection de l'environnement et donc des forêts et par extension de la coopération au développement :

- Choisissez parmi une des ONG ci-dessous puis répondez aux questions suivantes :
 - A. WWF (World Wildlife Fund)
 - B. Envol Vert
 - C. Greenpeace
 - D. Survival International
- Présentez en quelques lignes l'ONG: date de création, raison juridique, échelle d'actions (internationale, nationale, etc.) et l'exemple d'une campagne.
- Donnez les forces et les faiblesses de l'action des ONG auprès des pays en voie de développement.
- A l'aide d'un diaporama élaboré par vos soins, présentez en 5 minutes vos recherches à vos camarades.